

Réf: Dossier N° 119536

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FUTURE BAT SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE NOUVEAU CHU
PRES DE LA PHARMACIE SAINTE CLEMENTINE, Lot 1555, Ilot
158

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FUTURE BAT SARL »

Objet : QUINCAILLERIE GENERALE
COMMERCE
IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE NOUVEAU CHU
PRES DE LA PHARMACIE SAINTE CLEMENTINE, Lot 1555, Ilot
158

Dirigeant(s) : M DALAR SAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03590 du 27/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28442/GTCA/RC/2022 du 27/06/2022

